

Chef de service – Mineurs non accompagnés(F/H)

(cadres d'emplois des attachés et des conseillers socio-éducatifs territoriaux – grade cible : attaché principal et conseiller supérieur socio-éducatif)

pour sa Direction de la prévention et protection de l'enfant et de la famille à Tours

Missions

Regroupant 125 professionnels, la Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfant et de la Famille (DPPEF) est chargée de la conception, du pilotage et de l'évaluation des politiques départementales relatives à la prévention et la protection de l'enfant et la famille. Au sein de la DPPEF, le service Mineurs non accompagnés (MNA) est composé de 11 professionnels. Il assure l'accueil, la mise à l'abri, l'évaluation des personnes se déclarant MNA et accompagne les MNA confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et les jeunes majeurs ex-MNA.

Sous la responsabilité du directeur délégué à la Protection de l'enfant, le/la chef(fe) de service Mineurs Non Accompagnés pilote et met en œuvre la politique départementale en matière de Protection de l'Enfance à destination des mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs (ex-MNA) ainsi que les orientations du Schéma départemental unique des Solidarités (SDUS). Il/elle assure l'application des orientations départementales, des référentiels, des protocoles et procédures définis par la DPPEF.

Vous assurerez l'encadrement hiérarchique des agents du service et garantit la cohérence, la sécurisation juridique et la qualité des prises en charge. Il/elle pilote l'activité du service et peut être amené à représenter le Département lors de différentes instances partenariales.

Vous assurerez la responsabilité de l'ensemble des décisions prises sur le périmètre d'intervention de son service.

En tant que membre du comité de direction DPPEF, vous participerez à la définition des orientations de la direction et à l'évaluation de l'activité et serez également l'intermédiaire entre la Direction, les professionnels de l'équipe et les partenaires.

A ce titre, vous aurez pour missions :

I - Pilotage de la politique départementale en faveur des MNA

- Assurer le portage et la déclinaison opérationnelle des orientations départementales en matière de protection de l'enfance concernant les MNA et jeunes majeurs ex-MNA.

- Anticiper et prévenir les risques.
- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique départementale en faveur des MNA.
- Piloter les outils de suivi d'activité, tableaux de bord et indicateurs d'évaluation.
- Assurer la transmission des données statistiques.
- Participer aux réunions d'encadrement organisées par la DPPEF et par la Direction générale adjointe « Solidarités ».
- Contribuer à l'animation des « communautés experts » en lien avec la politique Enfance.
- Elaborer, valider les notes et fiches institutionnelles.
- Participer à des missions transversales concernant la politique globale de la prévention et de la protection de l'enfance déterminée par le Département ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre du Schéma départemental unique des Solidarités.

II - Mise en œuvre des orientations départementales pour les MNA

- Décider des mises à l'abri, valider les décisions à l'issue des évaluations de minorité et d'isolement.
- Décider des admissions, des orientations et des fins de prise en charge.
- Mettre en œuvre les décisions de l'autorité judiciaire, coordonner et piloter l'ensemble des mesures en protection.
- Garantir le respect des droits des jeunes, la qualité des évaluations, des écrits professionnels et des décisions administratives.
- Assurer la représentation légale des MNA, par délégation.
- Etre garant(e) de l'application des référentiels et du respect du Règlement départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de tous les dispositifs et procédures définis par la DPPEF.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi du projet pour l'enfant (PPE) et du projet d'accès à l'autonomie (P2A).
- Assurer une veille juridique, réglementaire et institutionnelle, en lien étroit avec la coordinatrice administrative et juridique du service.
- Garantir la sécurisation juridique des décisions et des procédures, et assurer le suivi du contentieux.
- Participer à l'élaboration et assurer le suivi du budget du service, en lien avec le service Gestion administrative et financière de la DPPEF : valider les dépenses, factures, et contrôler les recettes État.
- Participer aux dialogues de gestion avec les opérateurs MNA.
- Veiller au bon fonctionnement des dispositifs d'accueil et d'hébergement.
 - Être l'interlocuteur des chefs de service ou d'établissements concernant toute décision liée à la vie quotidienne des MNA
- Animer et participer aux instances institutionnelles ou partenariales : commission MNA, commission jeunes majeurs, commission autonomise-toit, commission départementale d'accès à l'autonomie des jeunes.

III - Encadrement du service MNA

- Assurer l'encadrement hiérarchique de 10 agents (4 instructeurs administratifs, 1 coordonnateur administratif et 5 référents sociaux-éducatifs) , l'animation et le pilotage de l'équipe pluridisciplinaire du service MNA.
- Organiser et piloter les réunions de service.
- Assurer le soutien technique des professionnels sur l'ensemble des missions.
- Organiser, planifier et réguler l'activité du service en garantissant la continuité de service.
- Participer au recrutement des agents du service.
- Conduire les entretiens professionnels annuels.
- Accompagner les agents dans leur montée en compétences, parcours et évolution professionnelle.
- Impulser l'évolution des pratiques professionnelles et garantir l'harmonisation des procédures

Précisions : La mission de protection de l'enfance nécessite l'organisation d'astreintes afin de répondre, en permanence et de façon réactive, à une urgence et/ou un évènement grave. En tant que cadre en protection de l'enfance, il/elle réalise des astreintes ASE à hauteur de 2 à 3 semaines par an (soir et Week-end).

Compétences/Aptitudes

- DE Educateur Spécialisé, DE Assistant Social, diplôme en droit, diplôme en travail social.
- Connaissance approfondie de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Législation et réglementation de la protection de l'enfance et plus particulièrement du statut des Mineurs Non Accompagnés.
- Capacité de travailler dans un contexte en tension avec des situations complexes.
- Expérience réussie sur un poste similaire dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance.
- Maîtrise de l'ensemble des dispositifs de protection de l'enfance.
- Connaissance des institutions, dispositifs et acteurs de l'action sociale.
- Qualités relationnelles.
- Capacité à informer et à rendre compte.
- Rigueur, méthode et organisation dans le travail, capacité à décider, à prendre des initiatives, à faire des propositions.
- Qualités rédactionnelles, production de référentiels, approche participative.
- Aptitudes au management d'équipes et de projets.
- Capacité à travailler dans l'urgence.

Avantages

- poste à temps complet, 39h00/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 23 jours de RTT, horaires variables),
- Télétravail possible sous conditions,

- **pour les fonctionnaires** : rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA),
- **pour les non fonctionnaires** : recrutement par voie de contrat,
- Comité des Œuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles),
- participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions),
- participation aux abonnements de transports en commun pour les trajets domicile-travail (prise en charge à hauteur de 75%),
- forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage (barème de 100 à 300€ annuel en fonction de la fréquence d'utilisation du moyen de transport).

Renseignements : Service recrutement – attractivité – prospective au 02.47.31.47.59

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative pour les fonctionnaires à :

Madame la Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Direction des Ressources Humaines

Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9

ou par mail à recrute@departement-touraine.fr